

échanger
comprendre
progresser

TERMINOLOGIE

Nouveautés dans le bouclage comptable
et la terminologie agricole



agridea

ENTWICKLUNG DER LANDWIRTSCHAFT UND DES LÄNDLICHEN RAUMS
DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'ESPACE RURAL
SVILUPPO DELL'AGRICOLTURA E DELLE AREE RURALI
DEVELOPING AGRICULTURE AND RURAL AREAS

Impressum

Edition AGRIDEA
Jordils 1 • CP 1080 • CH-1001 Lausanne
T +41 (0)21 619 44 00 • F +41 (0)21 617 02 61
contact@agridea.ch • www.agridea.ch

Auteur-e-s Gregor Albisser, Benoît Gascard, Jean-Luc Martrou, AGRIDEA

Mise en page Vera Sucic, AGRIDEA

Impression AGRIDEA

Art. N° 2662

© AGRIDEA, septembre 2015

Sans autorisation expresse de l'éditeur, il est interdit de copier,
ou de diffuser de toute autre manière, tout ou partie de ce document.

Les informations contenues dans ce document sont sans garantie.
Seule la législation fait foi.

Table des matières

Evolution dans les documents de boucllement.....	2
Evolution dans la forme des dossiers de résultats comptables.....	2
Abandon de la pratique du «double bilan».....	2
Modifications à l'intérieur du système entreprise-famille.....	3
Que se passe-t-il dans le boucllement l'année du changement de plan comptable ?	6
Avertissement.....	6
Illustration avec un exemple.....	6
Principaux changements à identifier l'année de la transition.....	8
Les fonds de trésorerie : des indicateurs importants pour l'entreprise.....	9
Trésorerie nette ou «liquidités».....	9
Trésorerie nette globale.....	10
Les actifs circulants nets.....	11
Qu'est-ce que l'EBITDA ?	12

L'introduction du nouveau droit comptable au 1er janvier 2013 a amené les acteurs du monde économique à modifier leurs pratiques. La publication d'un nouveau plan comptable agricole (2013, AGRO-TWIN SA) était une réponse à cette évolution au sein du monde agricole. Elle avait pour objectif de proposer un plan comptable agricole compatible avec le nouveau plan comptable PME, en reprenant les principales évolutions :

- usage de nouveaux comptes,
- nouvelle structure de présentation des comptes.

Les fiduciaires ont été les premières à intégrer ces changements qui ont permis de simplifier le travail des comptables tout en améliorant les possibilités de comparaison entre entreprises du même secteur, voire entre entreprises de secteurs d'activité différents.

Ces changements sont accompagnés d'autres évolutions dans les pratiques : nouvelles éditions pour les dossiers de résultats comptables et abandon de la pratique du double bilan.

Alors que les premiers boucllements intégrant ces modifications sont en cours d'élaboration, il convenait de présenter ces évolutions à leurs destinataires : exploitantes et exploitants agricoles, conseillères et conseillers de gestion, institutions de financement, professeur-e-s, étudiantes et étudiants, etc... : c'est l'objet de la présente brochure.

Evolution dans les documents de boucllement

Evolution dans la forme des dossiers de résultats comptables

Compte tenu des différentes évolutions de contenu, dont les principales sont mises en évidence dans le présent document, la forme des dossiers de résultats comptables évolue également. Les fiduciaires membres d'AGRO-TWIN SA, par exemple, envisagent l'évolution suivante :

- Aujourd'hui :
 - 1 dossier «fiscal» (compte de résultat et bilan fiscaux);
 - 1 dossier «de gestion» facultatif (compte de résultat et bilan de gestion et résultats analytiques);
 - les extraits de comptes.
- Demain :
 - 1 dossier de boucllement «financier» de base (résultats minimums selon les directives : compte de résultat, bilan, éventuellement tableaux de flux financiers);
 - 1 dossier complémentaire «de gestion» facultatif (mises en valeur complémentaires pour l'analyse tels que marges brutes des activités, tableaux de résultats pluriannuels);
 - des mises en valeur thématiques facultatives;
 - les extraits de compte.

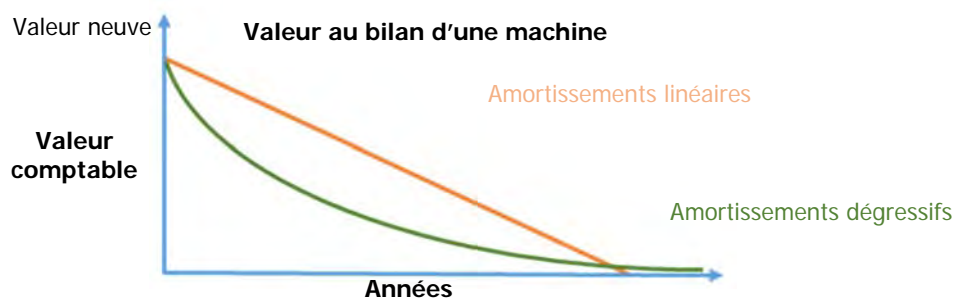
Chaque fiduciaire conserve une assez large autonomie dans la définition des éditions de résultats.

Abandon de la pratique du «double bilan»

Jusqu'à présent, le logiciel comptable A-Twin.Biz donnait donc la possibilité d'éditer deux bilans différents. Les amortissements des bâtiments et des machines pouvaient ainsi être saisis sous leur aspect fiscal dans un boucllement destiné au service des contributions, et par ailleurs sous leur aspect économique (en fonction de leur utilisation ou de leur vétusté) dans un boucllement de gestion. Le double bilan permettait aussi à une exploitation agricole de livrer son boucllement au dépouillement centralisé des données comptables (Agroscope Tånikon).

Désormais, avec WinBIZ Agro, un seul boucllement est établi, avec une seule méthode d'amortissement pour un même bien; il reste possible de choisir entre amortissements dégressifs ou linéaire. Ainsi, pourra-t-on amortir dégressivement une machine (pour des considérations fiscales, par exemple) tout en amortissant linéairement un bâtiment. Aussi, le boucllement unique, sur la base de ces mêmes amortissements, sera transmis à tous : clients-agriculteurs, institutions de financement, services de vulgarisation, fisc.....

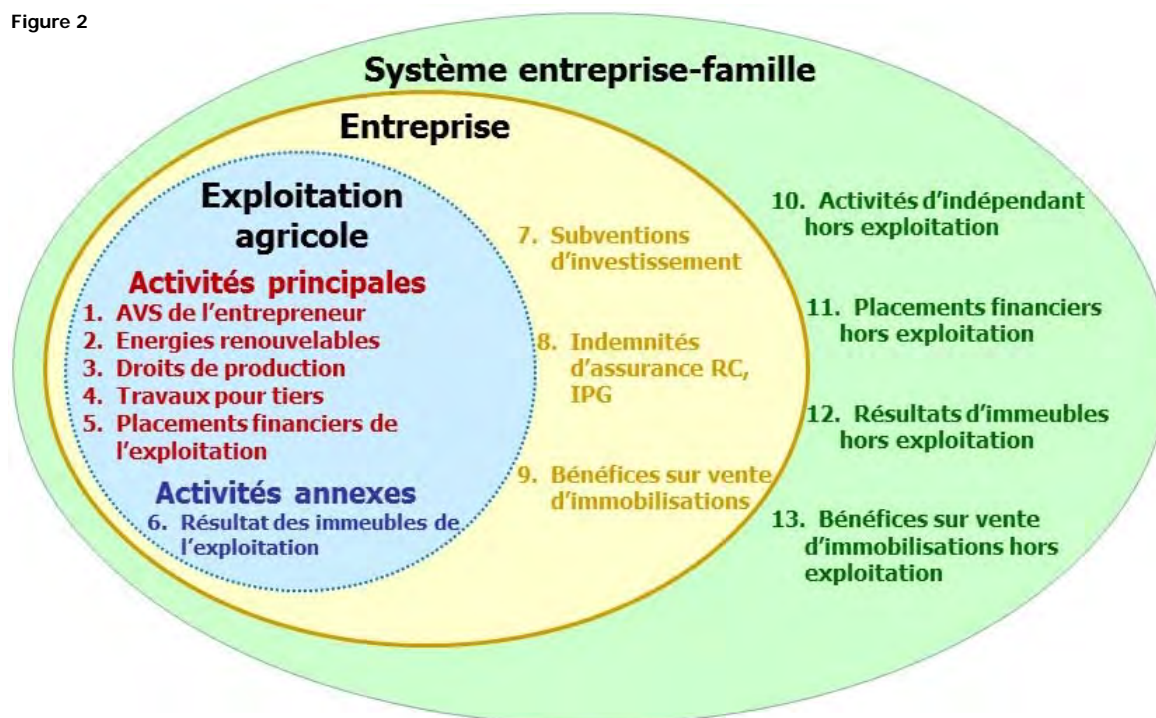
Figure 1



Modifications à l'intérieur du système entreprise-famille

Les postes qui changent avec le nouveau bouclage

Figure 2



— = Limite du bouclage comptable (nouveau plan 2013)

1. L'AVS du-de la chef-fe d'exploitation est une charge de l'exploitation.

AVANT : l'AVS du-de la chef-fe d'exploitation était généralement comptabilisée dans les comptes privés.

2. L'énergie renouvelable produite sur l'exploitation (bio-gaz, photovoltaïque,...) fait partie des « productions agricoles » au même titre qu'une production végétale ou animale.

AVANT : l'énergie renouvelable était une production « annexe ».

3. L'acquisition de droits de production fait partie des charges courantes de l'exploitation.

AVANT : l'acquisition de droits de production étaient « annexes ».

4. et 5. Les travaux pour tiers (à condition qu'ils s'agissent de travaux agricoles) et les produits financiers sont désormais considérés comme des produits de l'exploitation et rentrent dans le calcul de l'EBIT.

AVANT : travaux pour tiers et produits financiers étaient « annexes ».

6. Cf. double pages suivantes.

7, 8 et 9. Les subventions d'exploitation obtenues, les indemnités d'assurance RC et IPG et les bénéfices réalisés sur la vente d'actifs de l'exploitation sont considérés comme des revenus extraordinaires et traités avec les revenus « hors exploitation » (hors EBIT).

AVANT : les bénéfices issus de la vente d'actifs de l'exploitation, les subventions et les indemnités d'assurance obtenues, étaient « annexes ».

10, 11, 12 et 13. Les revenus d'indépendant-e hors exploitation ne devraient plus être comptabilisés dans le bouclage de l'entreprise, tout comme les revenus des placements financiers, les revenus d'immeubles ou les bénéfices sur ventes de biens hors exploitation. Le nouveau plan comptable le permet cependant encore pour de rares cas et des activités modestes.

AVANT : le bilan de l'entreprise comprenaient des éléments hors exploitation.

Zoom sur les revenus des immeubles

Illustrations avec des exemples

Franck Leuba est exploitant propriétaire sur 5 ha (valeur locative CHF 5'000.-) et fermier d'un bâtiment entouré de 12 ha de parcelles (fermages : CHF 10'000.-). Les bâtiments d'exploitation contiennent deux logements. Le premier sert à l'habitation de la propre famille de l'exploitant (valeur locative CHF 1'000.-/mois soit CHF 12'000.-/an). Le second est loué pour CHF 1'580.-/mois (revenu annuel : CHF 19'000.-).

Tableau 1

Plan comptable agricole 2008		
Prestations des végétaux		126'000
Prestations des animaux		235'000
Prestations à l'entreprise et au privé		16'000
Prestations en nature	4'000	
Valeur locative du logement de l'exploitant	12'000	
Prestations des contributions		84'000
Prestations des activités para-agricoles		20'000
Travaux pour tiers	1'000	
Loyers encaissés des appartements loués	19'000	
Total prestations		481'000
Coûts spécifiques végétaux		-61'000
Coûts spécifiques animaux		-122'000
Autres coûts spécifiques		
Diminution de coûts spécifiques		1'000
Total coûts spécifiques		182'000
Marge brute comparable totale		299'000
Coûts bâtiments		-33'000
Entretien réparation ruraux, AF, habitation	- 8'000	
Assurances	- 4'000	
Amortissements	- 21'000	
Coûts des installations fixes		-1'000
Coûts améliorations foncières		-3'000
Coûts machines et traction		-48'000
Coûts voitures		-5'000
Coûts travaux par tiers et location de machines		-23'000
Coûts frais généraux		-15'000
Autres amortissements		
Coûts de structure 1		-128'000
Revenu social		171'000
Coûts main-d'œuvre		-26'000
Coûts locations et fermages		-10'000
Coûts locations droit de production		
Intérêts des dettes et produits financiers		-5'000
Coûts de structure 2		-41'000
Locations et fermages	- 10'000	
Intérêts des dettes	- 6'000	
Résultats exceptionnels		10'000
Bénéfices / pertes sur ventes d'immobilisations		-6'000
Revenus des activités agricoles		134'000
Revenus d'indépendants hors exploitation		2'000
Revenu de l'entreprise		136'000

Tableau 2

Plan comptable agricole 2013		
Produits des cultures		126'000
Produits des animaux		235'000
Prestations pour tiers		1'000
Mouvements au privé		4'000
Prestations des contributions		84'000
Total produits d'exploitation		450'000
Charges spécifiques végétaux	-	61'000
Charges spécifiques animaux	-	122'000
Travaux par tiers	-	23'000
Total charges de matières, de marchandises et de services		- 204'000
Résultat brut d'exploitation		246'000
Charges de personnel	-	26'000
Charges des immeubles	-	15'000
Locations et fermages	-	10'000
Valeur locative des immeubles en propriété	-	5'000
ERR : installations	-	15'000
Véhicules et transport	-	21'000
Assurances, droits, autorisations, patentes	-	3'000
Energie	-	9'000
Administration	-	3'000
EBITDA		154'000
Amortissements	-	22'000
EBIT		132'000
Résultat financier		1'000
EBT		133'000
Résultat des activités annexes		
Résultats d'immeubles	-	3'000
Valeur locative du logement de l'exploitant	12'000	
Valeur locative des immeubles en propriété	5'000	
Loyers des appartements loués	19'000	
Intérêts hypothécaires des immeubles	-	6'000
Entretien des ruraux, AF, habitations	-	8'000
Assurances ruraux, habitations	-	4'000
Amort. ruraux, installations, habitation, AF	-	21'000
Résultat exceptionnel		4'000
Résultat de l'exercice		134'000
Résultat hors exploitation		2'000

Les revenus des immeubles de l'exploitation sont désormais des revenus annexes et les immeubles hors exploitation sont hors bouclage. Afin de favoriser la comparaison entre entreprises, l'EBITDA est calculé en prenant en compte une **valeur locative des biens exploités, propriété de l'exploitant**, s'il y en a.

AVANT : les revenus des immeubles étaient des revenus de l'exploitation.

Que se passe-t-il dans le bouclage l'année du changement de plan comptable ?

Avertissement

L'illustration ci-dessous a été élaborée sur la base des données de l'exploitation exemple Pierre Perrin, mandat exemple du logiciel AGRO-TWIN. Les chiffres «selon plan comptable 2008» sont ceux de l'exercice 2011. **Les chiffres «selon plan comptable 2013» résultent de l'édition de ces mêmes résultats avec le nouveau plan comptable agricole 2013 (édition avec le logiciel WinBIZ).**

Les changements significatifs à considérer pour interpréter l'année de transition entre l'ancien et le nouveau plan comptable sont identifiés avec une couleur plus intense dans le schéma ci-dessous. L'illustration avec le cas concret Pierre Perrin ne permet pas de montrer toutes les modifications possibles de manière exhaustive, mais elle met en évidence les plus importantes et les plus courantes. Pour mieux les comprendre et les interpréter, voir également les explications complémentaires des chapitres «Nouvelles délimitations à l'intérieur du système entreprise-famille» et «Qu'est-ce que l'EBITDA ?».

Illustration avec un exemple

Tableau 3

Compte de résultat Exemple

D'après le plan comptable agricole 2008	D'après le plan comptable agricole 2013
Vente des grandes cultures et cultures fourragères 127'469	Vente des grandes cultures et cultures fourragères 127'469
+/- Modification d'inventaire des cultures -2'740 ⁽¹⁾	
+ Autres produits des productions végétales 1'080	+ Autres produits des productions végétales 1'080
+ Vente des produits animaux 246'472	+ Vente des produits animaux 246'472
+/- Modification d'inventaire des animaux -11'218 ⁽²⁾	
+ Prestations aliments au privé 4'160	+ Travaux pour tiers 665 ⁽¹¹⁾
+ Valeur locative du logement 12'000 ⁽³⁾	+ Mouvements externes au privé 4'160
+ Contributions 84'246	+ Contributions 84'246
= Total produits de l'exploitation agricole 461'469	+/- Variation des stocks des cultures -2'740 ⁽¹⁾
	+/- Variation des stocks des animaux -11'218 ⁽²⁾
	= Total produits de l'exploitation agricole 450'134
- Charges spécifiques des végétaux -60'884	- Charges spécifiques des végétaux -60'884
- Charges spécifiques des animaux -122'239	- Charges spécifiques des animaux -122'239
- Rabais, ristournes 885	- Travaux par tiers et location de machines -22'774 ⁽⁵⁾
= Total charges spécifiques -182'238	- Rabais, ristournes 885
	= Total charges de matières, de marchandises et de services -205'012
- Salaires -14'355	- Salaires -14'355
- Charges sociales employés -724	- Charges sociales employés -724
- Autres charges de personnel -50	- AVS, AI, APG, AC du patron -10'423 ⁽¹⁵⁾
- Assurance indemnité journalière patron -447	- Assurance indemnité journalière patron -447
- Total charges de personnel -15'576	- Autres charges de personnel -50
	- Total charges de personnel -25'999
- Entretien et assurances des bâtiments, installations fixes, améliorations foncières -12'979 ⁽⁴⁾	
	- Locations et fermages d'immeubles -9'835 ⁽⁶⁾
	- Entretien, réparations et remplacement machines et matériel -14'981

D'après le plan comptable agricole 2008

- Charges de machines et matériel	-33'706	
- Charges de voitures	-2'345	
- Travaux par tiers et location de machines	-22'774	(5)
- Frais généraux	-14'870	
- Locations et fermages d'immeubles	-9'835	(6)
- Intérêts hypothécaires	-5'500	(7)
- Frais bancaires	-326	(8)
+ Produits financiers	1'059	
- Amortissements machines et voitures	-22'424	(9)
- Amortissements habitations, bâtiments ruraux, installations fixes, améliorations foncières	-20'091	(10)
= Résultat avant activités accessoires	119'864	

+ Travaux pour tiers	665	(11)
+ Loyers des appartements	19'800	
+ Subventions sur des investissements	10'000	(12)
+/- Bénéfices et pertes provenant de la vente d'immobilisations	-5'761	(13)
= Total résultat des activités accessoires et gains exceptionnels de l'exploitation	24'704	
= Revenu de l'activité agricole	144'568	

+/- Produits et charges hors exploitation	2'000	(14)
= Total résultat hors exploitation	2'000	

Bénéfice de l'entreprise 146'568

D'après le plan comptable agricole 2013

- Charges de véhicules et de transport	-18'726	
- Charges de voiture	-2'345	
- Assurances choses, droits, taxes	-3'042	
- Charges d'énergie et évacuation des déchets	-9'010	
- Charges d'administration et d'informatique	-2'818	
= EBITDA (Résultat d'exploitation avant intérêts et amortissements)	158'366	
- Amortissements machines et voitures	-22'424	(9)
= EBIT (Résultat d'exploitation avant intérêts)	135'942	
- Frais bancaires	-326	(8)
+ Produits financiers	1'059	
= EBT (Résultat d'exploitation avant impôts)	136'675	

+ Valeur locative du logement	12'000	(3)
+ Loyers des appartements	19'800	
- Intérêts hypothécaires	-5'500	(7)
- Entretien et assurances des bâtiments, installations fixes, améliorations foncières	-12'979	(4)
- Amortissements habitations, bâtiments ruraux, installations fixes, améliorations foncières	-20'091	(10)
= Total résultat des activités annexes de l'exploitation	-6'770	

+/- Pertes et bénéfices extraordinaires sur aliénations d'actifs immobilisés	-5'761	(13)
+ Subventions	10'000	(12)
= Total résultats extraordinaires et hors exploitation	4'239	

= Résultat de l'exercice 134'144

Variation des fonds propres

+ Apports de capitaux privés à l'entreprise	8'000	
+ Revenus avec certificat de salaire	4'544	
+ Allocations familiales	8'520	
- Consommation privée	-125'330	
- AVS, AI, APG, AC du patron	-10'423	(15)
- Prévoyance 3a	-20'000	
= Modification des capitaux propres (du système entreprise-famille)	11'879	

+/- Apports de capital et prélèvements sur capital	2'000	(14)
+/- Apports de capital et prélèvements sur capital	8'000	
+ Revenus avec certificat de salaire	4'544	
+ Allocations familiales	8'520	
- Consommation privée	-125'330	
- Prévoyance 3a	-20'000	
= Modification des capitaux propres (du système entreprise-famille)	11'879	

Principaux changements à identifier l'année de la transition

- Les variations de stock des productions ne sont plus intégrées aux sous-totaux respectifs de chaque branche de production, mais sont reportées ensemble en fin de la partie «produits de l'exploitation agricole».
- Les travaux pour tiers sont désormais intégrés aux produits de l'exploitation agricole, et non plus au résultat des activités accessoires.
- La valeur locative du logement de l'exploitant-e n'est plus comptabilisée parmi les produits de l'exploitation mais est reportée, avec les produits et charges des immeubles de l'exploitation, dans le «résultat des activités annexes».
- Les travaux par tiers sont ajoutés directement à la suite des «charges spécifiques» et non plus à la suite des charges de mécanisation, parmi les autres charges de structure.
- Les charges sociales de l'exploitant-e (AVS, AI, APG) sont comptabilisées avec les charges de personnel et non plus avec les assurances privées.
- Les charges des immeubles d'exploitation ne figurent plus dans les charges d'exploitation, mais dans le résultat des activités annexes de l'exploitation.
- Les fermages figurent en début et non plus en fin de liste des charges de structure.
- Les intérêts hypothécaires et les amortissements des immeubles d'exploitation sont transférés des charges de l'exploitation vers le «résultat d'immeubles» dans le résultat des activités annexes.
- Les amortissements des autres immobilisations sont pris en compte entre le premier résultat d'exploitation «EBITDA» et le deuxième «EBIT». Ainsi, avec l'EBITDA, un nouveau résultat «avant intérêts et amortissements» est présenté.
- Les autres charges et produits financiers sont pris en compte entre l'EBIT et le troisième résultat d'exploitation «EBT».
- Les résultats exceptionnels, tels que subventions ou bénéfices sur vente d'immobilisation, étaient comptabilisés avec les résultats des activités annexes – et faisaient donc partie du revenu de l'activité agricole. Dans le nouveau compte de résultat, ils sont regroupés avec les résultats hors exploitation.
- En principe les produits et charges des activités hors exploitation ne feront plus partie du bouclage comptable de l'exploitation agricole – du point de vue de l'exploitation agricole ils appartiendront au domaine privé (et pourront faire l'objet d'une deuxième comptabilité le cas échéant). Dans le bouclage comptable agricole, le solde de ces activités pourra se retrouver soit au niveau d'un apport ponctuel de capital privé, soit au niveau d'une consommation privée, à charge de l'exploitation agricole, réduite.

Les fonds de trésorerie : des indicateurs importants pour l'entreprise

La «trésorerie» est la réserve disponible pour payer les prochaines «dépenses», avant les prochaines «recettes». L'importance de la réserve nécessaire est fonction de la régularité des rentrées d'argent, mais aussi du volume d'activité. Une trésorerie insuffisante se traduit rapidement par des difficultés de paiement. Une trésorerie supérieure aux besoins courants (épargne) permet d'autofinancer des investissements (ou de faire des prélèvements privés exceptionnels) dont le montant dépasse les capacités du résultat annuel.

- **L'analyse de la situation au niveau de la «trésorerie» permet donc de porter un jugement sur la «viabilité financière à court terme» de l'entreprise.**

La situation est satisfaisante, au niveau de la trésorerie, si :

- La trésorerie est suffisante pour payer les dépenses momentanément non couvertes par les recettes, au cours d'un cycle d'exploitation.
- La modification de trésorerie est régulièrement positive ou nulle.

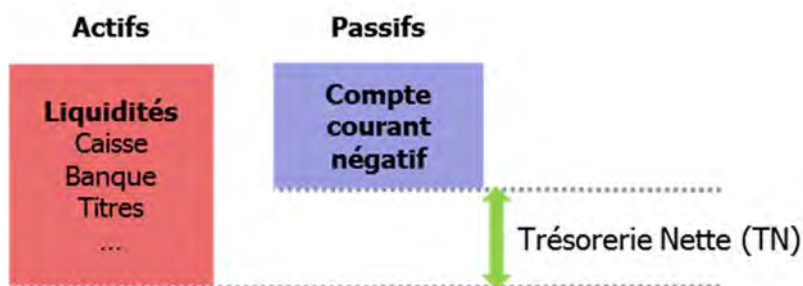
Dans les bouclages comptables, l'évolution des fonds de trésorerie peut être représentée soit par :

- La modification des liquidités nettes (encaissement / décaissement).
- La variation de trésorerie nette globale (ventes et achats, indépendamment des dates de règlement).

Trésorerie nette ou «liquidités»

Ce sont les «liquidités» effectives, que l'on peut constater ou dont on peut facilement suivre l'évolution pendant l'année, par exemple d'un mois sur l'autre.

Figure 3

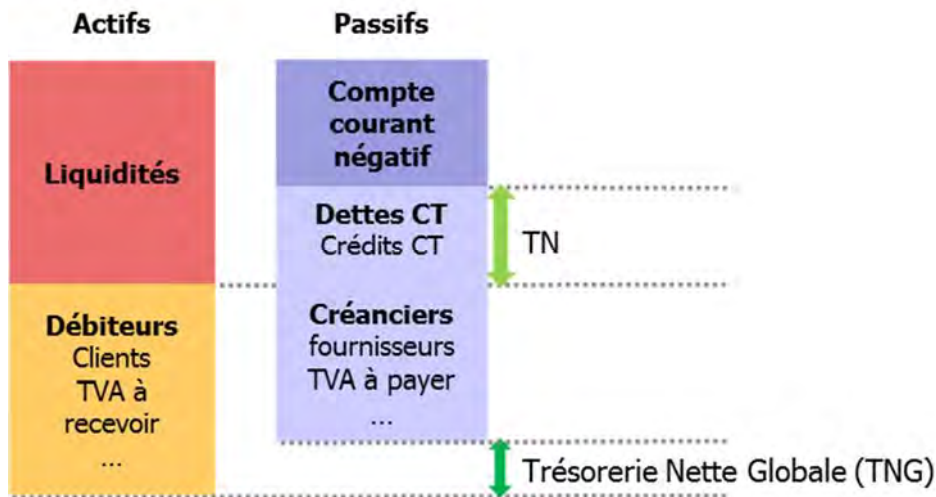


Exemple : au 31.12, le compte en banque de l'exploitation agricole «Exemple» montre un solde de CHF +13'560.- ; la caisse du magasin de vente directe contient CHF 2'330.-. La trésorerie nette de l'exploitation est de CHF 15'890.-.

Trésorerie nette globale

Par rapport à la trésorerie nette, la trésorerie nette globale comprend les débiteurs (paiements à recevoir) et les créanciers (factures à payer et crédits CT) qui, lorsqu'ils représentent des montants importants, interviennent dans la gestion concrète des liquidités et doivent être pris en considération.

Figure 4



Exemple : l'achat des engrais à l'automne (CHF 6'000.-), a été consenti avec un paiement à 4 mois. Au 31.12, le règlement n'a pas encore été réalisé. A cette même date, deux autres factures restent impayées : la Landi (aliment) pour CHF 3'600.- et le vétérinaire pour CHF 1'000.-. D'autre part, la paie du lait du mois de décembre (CHF 7'600.-) n'a pas encore été versée.

Au 31.12, la trésorerie nette globale de l'entreprise se calcule comme suit :

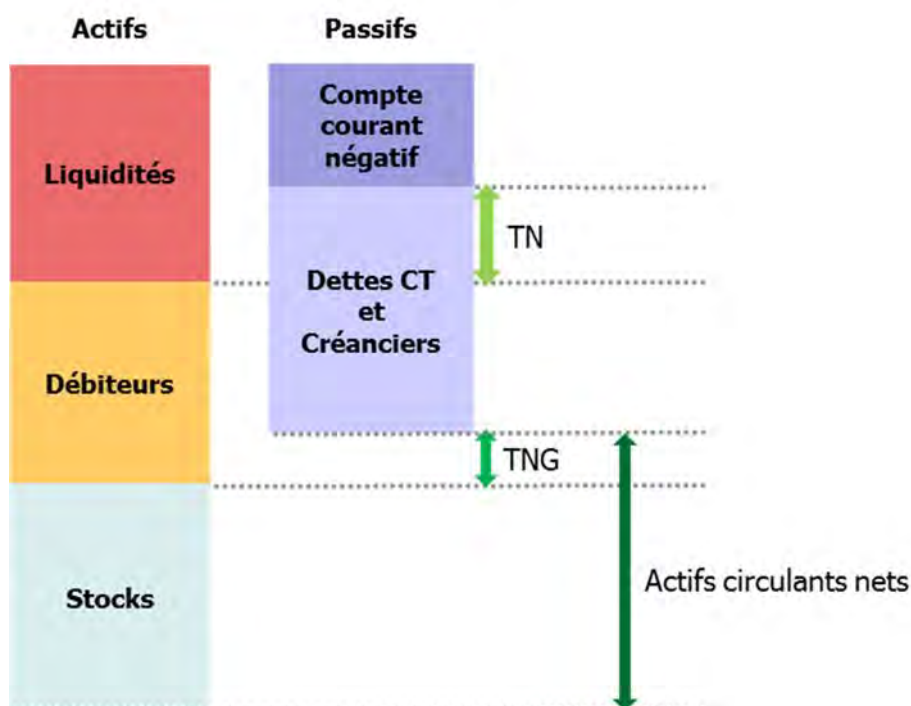
Trésorerie nette	15'890.-
+ Clients (paies de lait)	+ 7'600.-
- Dettes CT et créanciers (factures à payer)	- 10'600.-
= Trésorerie nette globale (TNG)	12'890.-

Les actifs circulants nets

Dans les systèmes de production fonctionnant avec des stocks à rotation lente (engraissement, encavage, etc.), une trésorerie limitée peut s'expliquer par la constitution de stocks importants. L'actif circulant net est le cumul de la trésorerie nette globale et des stocks. Il représente donc l'ensemble des ressources potentiellement mobilisables. La «liquidité» des stocks doit cependant bien être évaluée : quelle est la part des stocks de produits finis dans l'inventaire total ? A quelle échéance seront-ils vendus ? A quelle valeur ? Avec quel délai de paiement ?

L'importance des stocks et des avances, pour un système de production donné, est fonction du volume d'activité et des délais de règlement. Le fonds de roulement correspond à l'excédent de ressources stables (capitaux permanents) par rapport aux emplois stables (immobilisations). Quand il est positif, il finance une partie des besoins à court terme. Le résultat du calcul du fonds de roulement («capitaux permanents» moins «immobilisations») est égal à celui des actifs circulants nets.

Figure 5



Exemple : l'inventaire de l'exploitation agricole «Exemple» indique la présence de stocks pour une valeur de CHF 27'510.– à la clôture comptable.

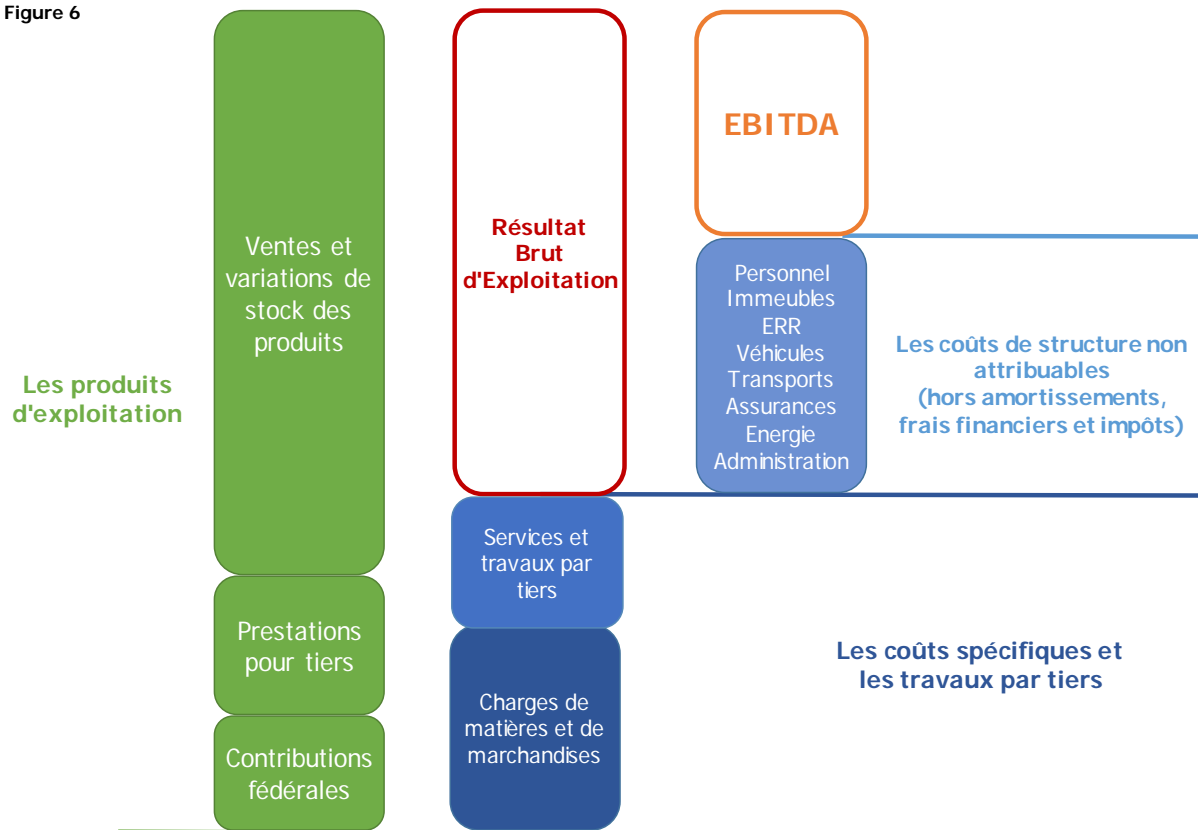
Au 31.12, l'actif circulant net est donc :

TNG	12'890.–
+ Stocks	+ 27'510.–
= Actif circulant net	40'400.–

Qu'est-ce que l'EBITDA ?

L'EBITDA est le résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (**E**arnings **B**efore **I**nterests , **T**axes, **D**epreciations, and **A**mortization). Il rend compte de la performance économique du système de production, indépendamment des opérations d'investissement et de financement. Il montre la capacité de l'exploitation à dégager de l'argent à partir de son activité courante.

Figure 6



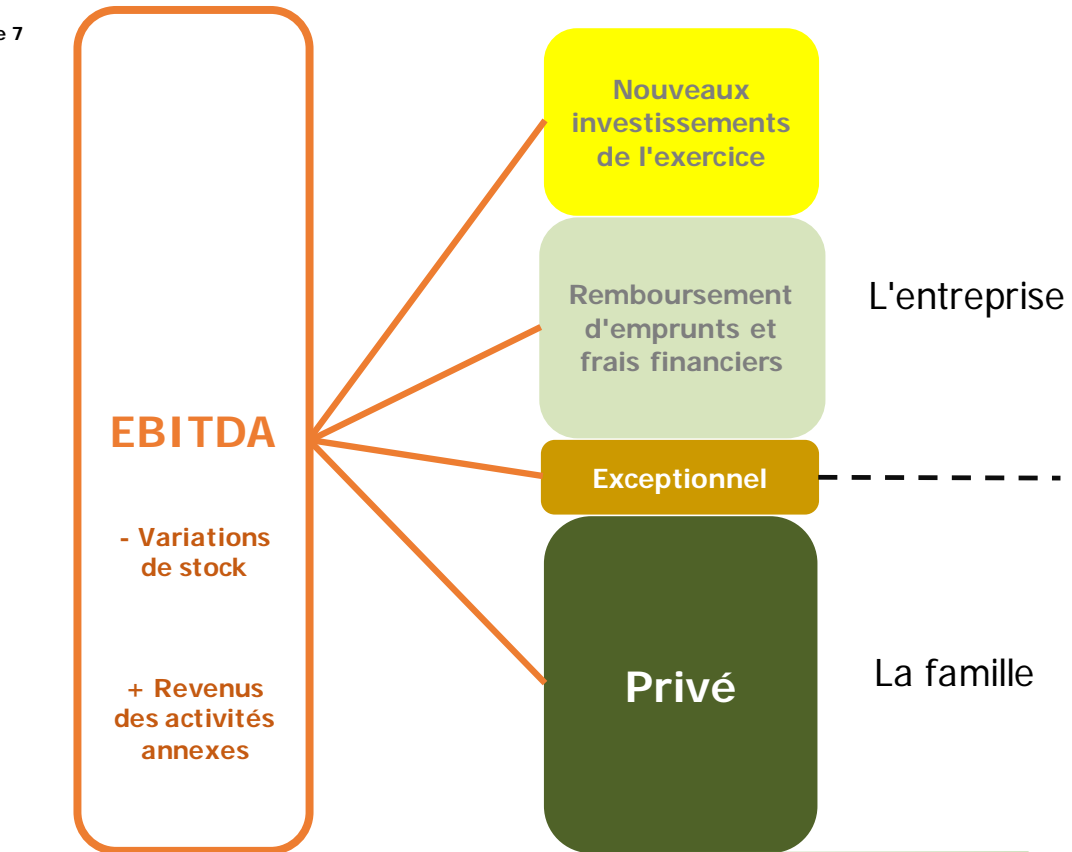
- L'EBITDA est un indicateur de la performance économique des activités courantes :
 - indépendant de la politique ou de la phase d'investissement (avant amortissements et frais financiers);
 - indépendant du mode de faire-valoir (propriétaires et fermier-ère-s sont mis-e-s sur un pied d'égalité);
 - indépendant de la structure de financement (fonds propres vs fonds étrangers).
- L'EBITDA est un élément de comparaison inter entreprises.

A quoi sert l'EBITDA ?

L'EBITDA représente la richesse générée par un cycle d'exploitation. Il sert à :

- Rembourser les partenaires financiers extérieurs : banques et offices de crédits.
- Assurer l'avenir de l'entreprise : investissements nouveaux ou réserves de trésorerie.
- Assurer les prélèvements privés.

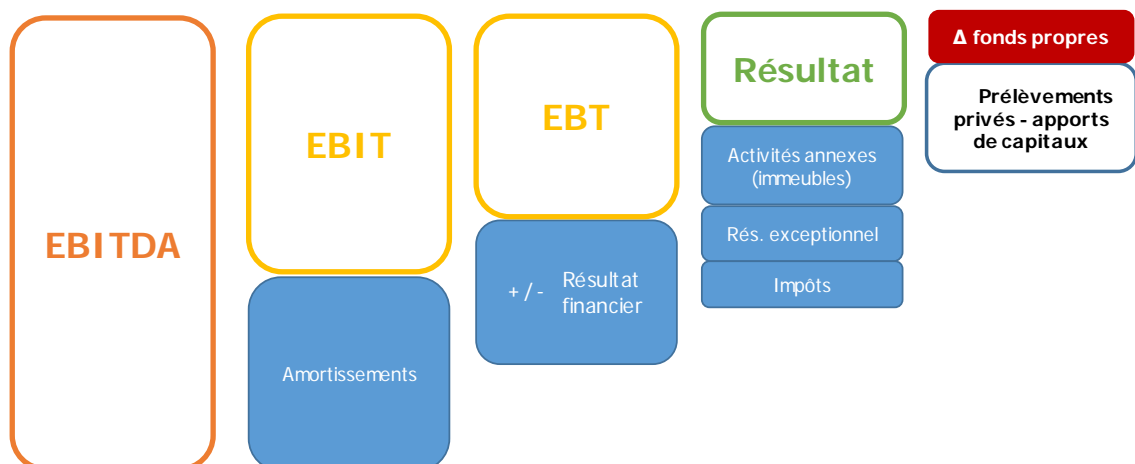
Figure 7



L'excédent qui ne serait pas utilisé au cours de l'exercice génère une variation de trésorerie nette globale (VTNG) positive constituant des réserves pour l'exercice suivant.

De l'EBITDA à la variation de fonds propres

Figure 8



Lindau Eschikon 28 • CH-8315 Lindau • T +41 (0)52 354 97 00 • F +41 (0)52 354 97 97

Lausanne Jordils 1 • CP 1080 • CH-1001 Lausanne • T +41 (0)21 619 44 00 • F +41 (0)21 617 02 61

Cadenazzo A Ramél 18 • CH-6593 Cadenazzo • T +41 (0)91 858 19 66 • F +41 (0)91 850 20 41

ISO 9001 • ISO 29990 • IQNet

info@agridea.ch

www.agridea.ch